

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Présentation conforme à la directive européenne 2001/58/CE en application de la directive 1999/45/CE ;. Classification et étiquetage selon les arrêtés fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité..

<b>1 IDENTIFICATION</b>	<b>1</b>
1.1 Identification du produit	1.1 <b>IMPERMEABILISANT MATERIAUX POREUX SOLS, MURS ET FACADES</b>
1.2 Identification de la société	1.2 <b>MATPRO SAS</b> 111, AVENUE DU DOUARD – ZI LES PALUDS – 13400 AUBAGNE – FRANCE Tél : +33 (0) 4 42 01 09 09 Courriel : <a href="mailto:contact@materiaux-produits.com">contact@materiaux-produits.com</a> Site : <a href="http://www.materiaux-produits.com">www.materiaux-produits.com</a>
1.3 N° d'appel d'urgence : ORFILA	1.3 Tél : +33 (0) 1 45 42 59 59
<b>2 IDENTIFICATION DES DANGERS</b>	<b>2</b> Etiquetage / Symbole : Nocif / Xn Etiquetage / Symbole : Inflammable / Aucun, R10, R65, R66 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Très dangereux. Le liquide peut libérer des vapeurs susceptibles de former dans l'atmosphère des mélanges inflammables à une température égale ou supérieure au point éclair. Electricité statique : Le produit peut accumuler des charges électriques qui peuvent provoquer des incendies par décharges électriques
<b>3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS contribuant aux dangers :</b>	<b>3</b> Naphta lourd (pétrole) (type White Spirit désaromatisé) hydrotraité N°Cas 64742-48-9 Numéro EINECS : 265-150-3, Xn R-10, 65, 66 Teneur >80% et <100%. Les notes H et P (directive 67/548/CEE, Annexe I) s'appliquent Teneur en aromatique totaux : % masse : < 0,03 %
<b>4 PREMIERS SECOURS</b>	<b>4</b>
4.1 Après inhalation	4.1 Respirer de l'air frais - En cas de malaise consulter un médecin
4.2 Après contact avec la peau	4.2 Enlever les vêtements souillés et lave abondamment à l'eau claire
4.3 Après contact avec les yeux	4.3 Rincer abondamment à l'eau claire - Consulter un médecin
4.4 Après ingestion	4.4 Ne pas faire vomir ni donner à boire - Consulter un médecin
<b>5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>	<b>5</b>
5.1 Moyens d'extinction appropriés	5.1 Brouillard d'eau, mousse, poudre
5.2 Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	5.2 Jet d'eau sous pression
5.3 Risque particulier résultant de l'exposition au produit en tant que tel, aux produits de la combustion, aux gaz produits	5.3 En principe aucun
5.4 Equipement de protection spécial	5.4 Equipement de sécurité total (vêtements, appareil respiratoire...)
<b>6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</b>	<b>6</b> Eliminer toutes sources d'ignition, ventiler les locaux, éviter d'inhaler les vapeurs, porter un appareil respiratoire autonome isolant.
6.1 Mesures de protection individuelle	6.1 Aérer les locaux, port de gants et lunettes
6.2 Mesures de protection de l'environnement	6.2 Empêcher la contamination des eaux superficielles et souterraines
6.3 Méthode de nettoyage et d'absorption	6.3 Contenir et/ou recueillir le produit avec des matériaux absorbants (sable, terre)
<b>7 MANIPULATION ET STOCKAGE</b>	<b>7</b>
7.1 Manipulation	7.1 Manipuler avec précaution. Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'usage.
7.2 Stockage	7.2 Stocker le récipient dans son emballage d'origine bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Stocker dans des récipients en acier au carbone ou inoxydable, en polyéthylène, polypropylène, en polyester ou en téflon.
<b>8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	<b>8</b>
8.1 Mesures permettant la réduction de l'exposition	8.1 Assurer une bonne ventilation lors de la pulvérisation
8.2 Valeurs limites à contrôler sur le lieu de travail	8.2 VME : 1200 mg/m3 – Naphta Lourd hydrotraité (données bibliographiques)
8.3 Protections individuelles :	8.3
8.31 Protection respiratoire	8.31 Dans le cas d'une surexposition aux vapeurs : appareil respiratoire adapté
8.32 Protection de la peau	8.32 Vêtements
8.33 Protection des mains	8.33 Gants
8.34 Protection des yeux	8.34 Lunettes
<b>9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>	<b>9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite...)</b>
9.1 Forme : Liquide fluide	9.10 Auto-inflammabilité : >200°C
9.2 Couleur : Incolore	9.11 Limites d'explosivité dans l'air : entre 0,6 et 7 % vol
9.3 Odeur : Caractéristique d'hydrocarbure aliphatique	9.12 Propriétés comburantes : ND
9.4 p.H: Non concerné	9.13 Pression de vapeur : 0,21 kPa à 20 °C
9.5 Viscosité : 1,23 mm2/s à 25 °C ; 1,03 332/s Calculé à 40 °C	9.14 Densité : 0,79 +/- 0,02
9.6 Point / intervalle d'ébullition : entre 145 et 200°C	9.15 Solubilité dans l'eau : Non (<0,1 % en poids)
9.7 Point de congélation / fusion : < -20°C	9.16 Solubilité dans les solvants : Solvants pétroliers
9.8 Point d'éclair : 36 °C	9.17 Tension de vapeur : à 50°C : inférieure à 110kPa (1.10 bar)
9.9 Inflammabilité : ND	

ND : Non Déterminé

**NOM DU PRODUIT : IMPERMEABILISANT MATERIAUX POREUX SOLS, MURS ET FACADES**

<b>10</b>	<b>STABILITE ET REACTIVITE</b>	<b>10</b>	Stable à température ambiante		
10.1	<i>Conditions à éviter</i>	10.1	Ne pas stocker dans des récipients en caoutchouc, EPDM et polystyrène		
10.2	<i>Matières à éviter</i>	10.2	Agents oxydants forts		
10.3	<i>Produits de décomposition dangereux</i>	10.3	Monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète.		
<b>11</b>	<b>INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</b>	<b>11</b>			
11.1	<i>Inhalation</i>	11.1	Irritations des voies respiratoires en forte concentration (risque de céphalée) par inhalation. Peut provoquer des migraines, vertiges, être anesthésiques et avoir des effets négatifs sur le système nerveux central.		
11.2	<i>Ingestion</i>	11.2	Faible toxicité par ingestion		
11.3	<i>Contact avec la peau et les yeux</i>	11.3	Irritations par contact avec la peau et les yeux. Des contacts fréquents et prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peau, aboutissant à une gêne et à une dermite. Irritation des muqueuses oculaires et conjonctivites.		
<b>12</b>	<b>INFORMATIONS ECOLOGIQUES</b>	<b>12</b>			
12.1	<i>Dégradabilité</i>	12.1	Substance extrêmement volatile qui s'évapore facilement dans l'air.		
12.2	<i>Toxicité aquatique</i>	12.2	ND		
12.3	<i>Toxicité écologique</i>	12.3	Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel. Ne pas utiliser de produits dispersants en cas de pollution du milieu naturel.		
<b>13</b>	<b>CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</b>	<b>13</b>	Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales		
<b>14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>					
Numéro ONU : 3295 Numéro ONU : 3295, Hydrocarbures liquides, N.S.A (ISODECANES et N-DECANE°, 3, PG III)					
		R.T.M.D.	RID/ADR	IMDG MARITIME	OACI AERIEN
14.1	Classe		3,31 C	Classe 3.3	3
14.2	Groupe, chiffre ou page		Emb III	Groupe III	
14.3	Etiquettes		3		
14.4	Code danger		30	N°EMS : 3-07	
14.5	Code matière		3295	3295	3295
	Code de classification		F1		
<b>15</b>	<b>INFORMATIONS REGLEMENTAIRES</b>	<b>15</b>			
15.1	<i>Classification et étiquetage</i>	15.1	Selon les directives C.E.E.		
15.2	<i>Symboles de danger</i>	15.2	Inflammable, nocif Xn, contient du naphte lourd (pétrole hydrotraité)		
15.3	<i>Phrases R</i>	15.3	R10 inflammable R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.		
15.4	<i>Phrases S</i>	15.4	S2 : Conserver hors de la portée des enfants S7/9 : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer. S23 : Ne pas respirer les vapeurs S43 : En cas d'incendie, utiliser du sable, de la terre, une poudre chimique ou de la mousse. Ne jamais utiliser d'eau. S51 : Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.		
15.5	<i>Prescriptions nationales</i>	15.5	Se reporter à l'ensemble des textes officiels		
<b>16</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>16</b>	Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.		

ND : Non Déterminé

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date du 22/06/2012

Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.